

# Basses-Brosses et Chevalleries

Un site unique à préserver



BASSES-BROSSES  
ET CHEVALLERIES



Réserve  
naturelle régionale  
PAYS DE LA LOIRE

## Une biodiversité extraordinaire

À l'image de la RNR Ferme bocagère de la Chauffetière ou de la RNR Bocage humide des Cailleries, une faune et une flore diversifiée cohabitent au sein de la mosaïque de milieux constituant ce bocage traditionnel. 912 espèces faunistiques et floristiques ont aujourd'hui été recensées sur le site

### FLORE

On recense sur le site 477 espèces floristiques dont 55 sont remarquables. Ce sont essentiellement des espèces :

- **de zones humides ou zones prairiales humides** : Gratiolle officinale, Fluteau fausse renoncule, Utriculaire commune, Ail en panicule, Fritillaire pintade, Cicendie fluette, Orchis à fleurs lâches, Trèfle étalé, Cardamine à petites fleurs ;
- **forestières et de bocage** : Chêne tauzin ;
- **messicoles\***, ici liées aux cultures sarclées : Bleuets, Nielle des blés, Gesse de Nissolle, Pois cultivé, Brize mineure, Silène de France.

### FAUNE

Sur les 435 espèces faunistiques recensées sur le site, 65 sont remarquables. On peut citer :

- **100 espèces d'oiseaux** : Martin pêcheur, Canard souchet, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été, Faucon hobereau, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Pie-grèche écorcheur, Oedicnème criard ;
- **8 espèces d'amphibiens** : Triton crêté, Pélodyte ponctué ;
- **18 espèces de mammifères** : Chevreuil européen, Campagnol des champs, Vespertilion de Daubenton et Pipistrelle commune (2 chauves-souris) ;
- **7 espèces de reptiles** : Vipère aspic, Couleuvre à collier, Couleuvre d'Esculape, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Lézard vert, orvet ;
- **293 espèces d'insectes** : Pique-prune, Rosalie des Alpes, Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Naiade aux yeux rouges, Naiade aux yeux bleus, l'Aesche printanière, Cordulie bronzée.

\*liées aux moissons

# Basses-Brosses et Chevalleries Une « vitrine » du bocage traditionnel



Pique-prune

© J. Chevreau - FRC

La Réserve naturelle régionale «Basses-Brosses et Chevalleries» est située à quelques kilomètres au sud-ouest d'Angers, sur la commune de Bouchemaine, proche de la confluence de la Maine et de la Loire. Elle s'étend sur 90 hectares en plein cœur du bocage traditionnel angevin. Elle se compose de deux lieux-dits voisins, les Basses-Brosses (20 ha) et les Chevalleries (70 ha), deux anciennes fermes.

### Un site bocager remarquable

La trame bocagère du site est constituée d'un vaste réseau de 21 km de haies dont 9 km très anciennes. Le site est doté d'une densité remarquable de 230 mètres linéaires de haies à l'hectare. On recense également 16 hectares de boisements anciens aux Basses-Brosses et relativement récents aux Chevalleries certifiés PEFC\*.

Le site présente un réseau de zones humides constitué de 24 mares, 3 étangs, une zone appelée « marais » créée à l'automne 2010 et 1 cours d'eau. Ce sont des écosystèmes riches du fait des cortèges de végétaux et d'animaux qui en sont spécifiques.

60 hectares du site sont exploités en agriculture biologique depuis 2001, dont la moitié en prairies permanentes ou temporaires, l'autre moitié étant cultivée en céréales. Les parcelles agricoles ont toutes une surface inférieure à 5 hectares pour éviter les blocs de monocultures et favoriser l'effet lisière.

\* certification PEFC : garantissant l'application d'un cahier des charges relatif à la gestion durable de la forêt.



© A. Roy - FDC49

Orchis à fleurs lâches

© S. Leloup - FRC

Chevreuil

© S. Leloup - FRC

Pélodyte ponctué

© P. Chassebois / CPE Loire et Mayenne

Utriculaire vulgaire



Construction de barrières typiques du bocage.

© Fédération régionale des chasseurs Pays de la Loire

## Des acteurs engagés

Les lieux-dits des Basses-Brosses et des Chevalleries appartiennent respectivement à la Fédération départementale des chasseurs de Maine-et-Loire et à un propriétaire privé, Edouard-Alain Bidault, lui-même président de cette dernière. Les terres des Chevalleries sont certifiées en agriculture biologique depuis 12 ans. Le site des Basses-Brosses dispose d'un arboretum de 465 ares, d'une chênaie conservatoire de 60 arbres (15 essences de chênes) et d'un verger de 90 variétés anciennes de poiriers et de pommiers. On y valorise également les techniques anciennes de passage de haies qui jouent ainsi le rôle de clôtures naturelles. C'est aussi un site expérimental pour des essais de culture ou de production associées au bocage : deux parcelles sont aujourd'hui exploitées en agroforesterie intraparcellaire. Des ruches sont également exploitées sur le site, dont une ruche pédagogique.

La Fédération départementale des chasseurs de Maine-et-Loire a été désignée gestionnaire du site.

### Un territoire de sensibilisation et de formation professionnelle

La Réserve se veut être une vitrine et le lieu d'expérimentation et de formations sur le thème du bocage et sa biodiversité (habitats, faune et flore associés). Ces formations, destinées aux acteurs du bocage en général, seront mises en place en partenariat avec la Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire, chef de file régional sur la thématique des complexes bocagers depuis 2006. De plus, l'entretien du bocage sera réalisé dans un cadre pédagogique : une convention de 6 ans a été signée avec le lycée agricole du Fresne à Angers et son centre de formation pour adultes. Ce sera l'occasion pour les étudiants de se former, aux pratiques d'entretien des haies, des mares, des boisements.

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement du site «Basses-Brosses et Chevalleries» en Réserve naturelle régionale le 19 novembre 2012. La Région assure un accompagnement technique et financier à hauteur de 50 % du coût des actions menées dans le cadre du plan de gestion.

# Des actions concrètes pour l'avenir du site

Le plan de gestion, exigé par le label de Réserve naturelle régionale (NRR), va permettre de préserver les atouts environnementaux du site, mais aussi de poursuivre et de développer ses fonctions de vitrine pédagogique.

## • La gestion traditionnelle et l'entretien du milieu

Pour participer à la conservation des espèces, il est prévu la gestion des haies et des arbres (élagage, recépage, émondage, création d'arbres têtards, plantation...) et la gestion des parcelles conservatoires (chênenaie, verger...), un curage des étangs et des mares, la gestion différenciée des prairies ...

## • L'amélioration des connaissances

Des suivis seront effectués afin d'assurer une surveillance de l'état de conservation des milieux et des populations d'espèces. D'autre part, de nouveaux inventaires seront réalisés afin de compléter et d'approfondir les connaissances déjà acquises.

## • L'accueil du public et l'éducation à l'environnement

Le site des Basses-Brosses développera son rôle de site vitrine dédié à l'accueil du public autour, notamment, de deux sentiers pédagogiques sur les mares et sur le bocage, accessibles librement avec un observatoire à oiseaux, des bornes son, un terrier de blaireau... Des visites guidées et des animations sont aussi proposées\* : accueil d'écoles et grand public, associations, jeunes pendant les vacances via des Clubs nature... Plus de 2 500 personnes viennent chaque année sur le site.

\* Programme des sorties et animations à télécharger sur le site [www.chasse49.fr](http://www.chasse49.fr).



© A. Roy - FDC49

Nielle des blés

© J. Chevreuil - FRC

Rosalie des Alpes

© A. Roy - FDC49

Naiade aux yeux rouges

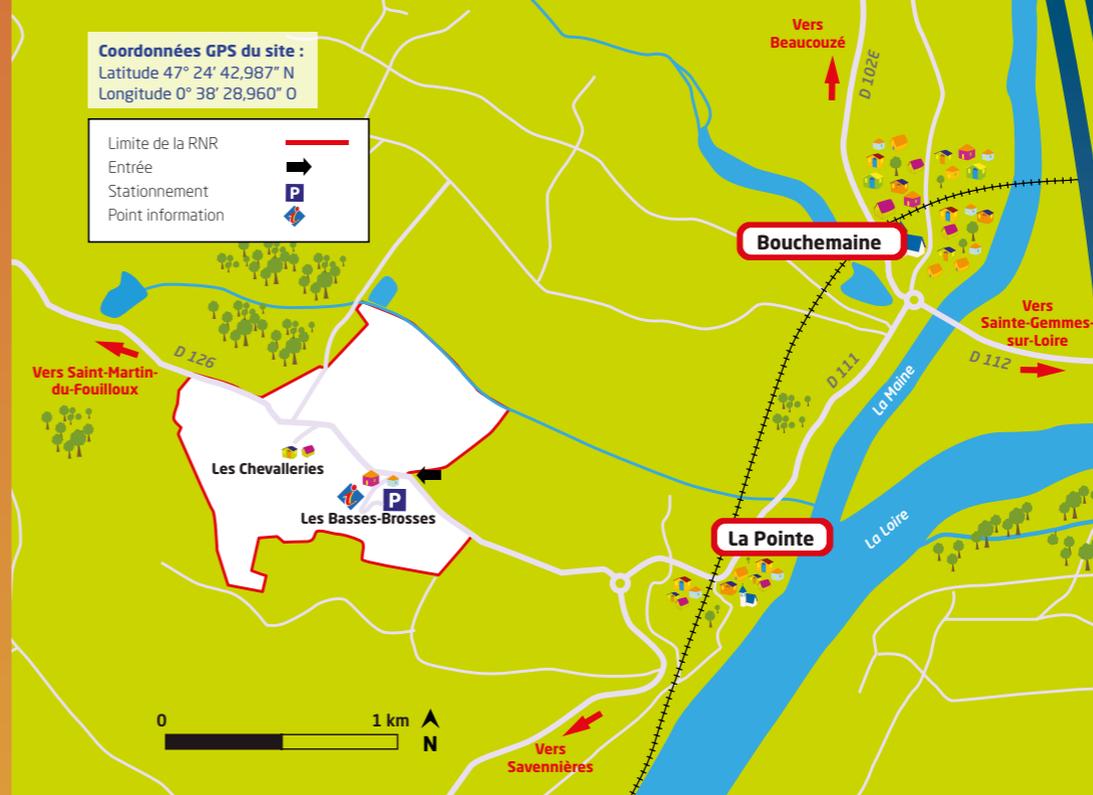


© Fédération régionale des chasseurs Pays de la Loire

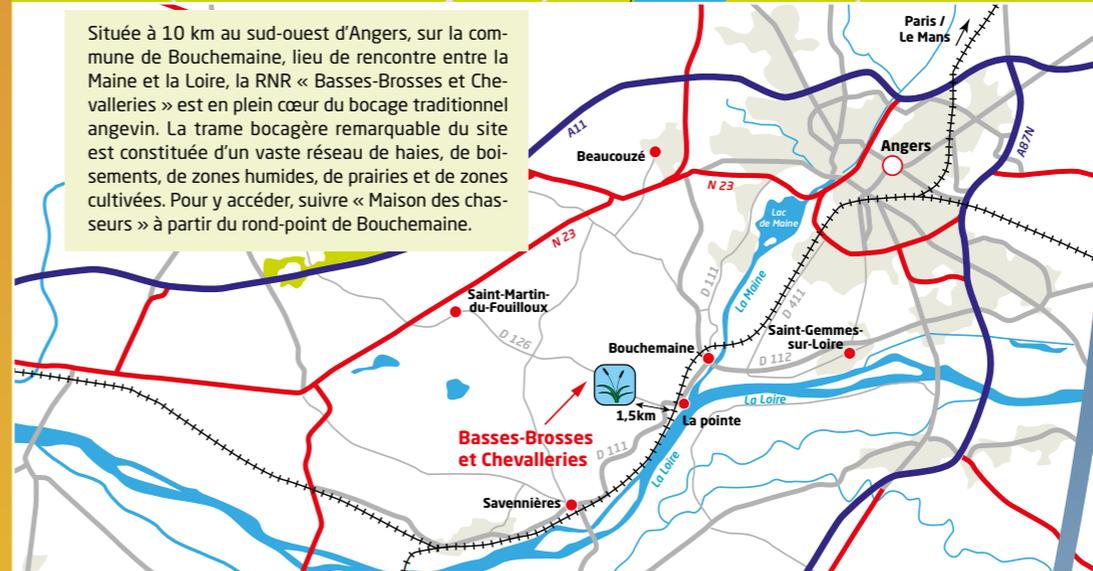
Entretien des arbres.

Coordonnées GPS du site :  
Latitude 47° 24' 42,987" N  
Longitude 0° 38' 28,960" O

Limite de la NRR  
Entrée  
Stationnement  
Point information



Située à 10 km au sud-ouest d'Angers, sur la commune de Bouchemaine, lieu de rencontre entre la Maine et la Loire, la NRR « Basses-Brosses et Chevalleries » est en plein cœur du bocage traditionnel angevin. La trame bocagère remarquable du site est constituée d'un vaste réseau de haies, de boisements, de zones humides, de prairies et de zones cultivées. Pour y accéder, suivre « Maison des chasseurs » à partir du rond-point de Bouchemaine.



Pendant votre découverte du site, veillez à respecter ces quelques recommandations.

Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

Sont notamment interdits :

- la pénétration à l'intérieur des parcelles ;
  - la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale et activités prévues au plan de gestion) ;
  - l'introduction et la cueillette des végétaux ;
  - le dérangement des animaux et leur destruction ;
  - le camping ;
  - les dépôts d'ordures et de débris.
- Enfin, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à l'intérieur de la réserve.

À noter, le site des « Chevalleries » est une zone interdite au public.

Des visites gratuites de la Réserve, côté « Basses-Brosses », autour des sentiers pédagogiques (découverte des mares, découverte du bocage), sont organisées par la Fédération départementale des chasseurs du Maine-et-Loire pour des groupes constitués ou lors de temps forts.

Les sentiers sont aussi accessibles librement et gratuitement toute l'année (prévenir au préalable en semaine).

Se renseigner au :  
02 41 72 15 00  
Courriel : [fdc49@chasseurdefrance.com](mailto:fdc49@chasseurdefrance.com)  
Site : [www.chasse49.fr](http://www.chasse49.fr)  
« Programme des sorties nature à télécharger »

# « Avec le réseau des Réserves naturelles régionales, la Région œuvre à la découverte de la biodiversité ligérienne. »

**Bruno Retailleau**

Président de la Région des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse.

La Région des Pays de la Loire attribue le label RNR (Réserve naturelle régionale) à des sites remarquables au regard des richesses naturelles qu'ils abritent. Ces lieux vivants, au sein desquels s'exercent de multiples activités, servent à de nombreux usages et participent à la valorisation du savoir-faire régional en matière de développement durable. La Région accompagne techniquement et financièrement ces projets portés par des acteurs locaux dynamiques. L'intérêt du site et les mesures de gestion prévues figurent dans un document unique, appelé plan de gestion. Les Réserves naturelles régionales sont aussi un lieu de découverte pour tous les Ligériens et donc d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains.

## Réseau des Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire au 1<sup>er</sup> janvier 2017



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)

l'esprit grand ouvert



Conseil régional des Pays de la Loire - Hôtel de Région - 1, rue de la Loire - 44966 NANTES cedex 9 - Tel : 02 28 20 54 92 - Fax : 02 28 20 50 05  
Directeur de la publication : Bruno RETAILLEAU - Co-directeur de la publication : François PINTÉ - Coordination : Direction de la communication  
Crédits photos de une de couverture (de gauche à droite) : A. Roy - FDC49 / Fédération régionale des chasseurs Pays de la Loire / A. Roy - FDC49  
Conception graphique : Latitude - Mise en page : Anima Studio (Nantes), février 2017 - Impression : Edicolor (35) sur du papier 100% recyclé



Agenda sur  
le recyclage des  
papiers en  
la Région des  
Pays de la Loire  
et Coorho.

